

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 JANVIER 2013**

Délibération  
n° 2013.01. 16.B

**Fonds Social  
Européen (FSE) 2013 :  
Demande de  
subvention pour  
l'assistance technique  
à la gestion dans le  
cadre de la  
subvention globale  
FSE**

**LE VINGT QUATRE JANVIER DEUX MILLE TREIZE à 16h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 janvier 2013**

**Secrétaire de séance** : Denis DOLIMONT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.01. 16.B**

POLITIQUES SOLIDAIRES / FSE

Rapporteur : Monsieur le Président

**FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) 2013 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA GESTION DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE FSE**

Le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une subvention globale afin de mettre en oeuvre les opérations entrant dans le cadre du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour la période 2011-2013.

L'assistance technique à la gestion de la subvention globale FSE fait l'objet d'une opération inscrite dans les programmations annuelles.

Cette opération est conduite par le GrandAngoulême.

Les dépenses sont constituées du salaire de l'assistante financière en charge du contrôle et des mises en paiement des subventions ainsi que des coûts de la prestation externalisée du contrôle qualité gestion que le GrandAngoulême s'est engagé à réaliser dans la convention de subvention globale.

Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 20 614,12 € pour l'année 2013.

La demande de subvention s'établit sur les éléments suivants :

Opération	Dépenses totales	Subvention FSE sollicitée	Taux
Assistance technique	20 614,12 €	14 000 €	32 %

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le dossier d'assistance technique 2013 et son plan de financement

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer le dossier de demande de subvention.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**28 janvier 2013**

**Affiché le :**

**28 janvier 2013**